Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP ORANGEL\_20L

Numéro de la matière : 981747C

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numeros d'appe	l d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Aperçu des urgences

Aspect	visqueux, gel
Couleur	ambre, jaune
Odeur	fruité

#### Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 3
Irritation cutanée : Catégorie 2
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Sous-catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger







1/12

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du

matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage

antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 30 - < 60
d'limonene	5989-27-5	>= 30 - < 60
Alcools en C9-11 éthoxylés	68439-46-3	>= 1 - < 5
Alcools en C12-16 éthoxylés	68551-12-2	>= 1 - < 5
carbonate de propylène	108-32-7	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

 Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Oxydes d'azote (NOx)

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

termées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Utiliser un équipement de protection individuelle.

Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la

protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de

diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales /

nationales (voir chapitre 13).

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous

pression.

Pour éviter les renversements pendant la manipulation

maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

devraient pas être employées dans aucun des procédés dans

lequel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage

sures

: Défense de fumer.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

#### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA	200 mg/m3 (Sous forme de vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d' hydrocarbure totale)	CA AB OEL

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil

respiratoire approprié.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux. Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux

ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

iournée de travail.

#### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : visqueux, gel

Couleur ambre, jaune

Odeur : fruité

Seuil olfactif : Donnée non disponible Hq : Donnée non disponible Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : 174 °C Point d'éclair : 54 °C

Méthode: TCC

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Densité : 0.844 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : émulsionnable Solubilité dans d'autres : non déterminé

solvants

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : > 40 mm2/s (40 °C)

### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une

: Les effets sont immédiats et retardés.

surexposition

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### Cancérogénicité:

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

**IARC** Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

**ACGIH** Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

#### Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : 4,797 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

Durée d'exposition: 6 h

: CL50 Rat: > 4.6 mg/l

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 Rat: > 2,000 mg/kg

d'limonene:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 4,400 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 5,000 mg/kg

Alcools en C9-11 éthoxylés:

Toxicité aiguë par voie

: DL50 oral Rat: 1,400 mg/kg

orale

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: A un effet sensibilisant.

**Composants:** 

d'limonene:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

d'limonene :

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4.232

octanol/eau

carbonate de propylène :

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.41

octanol/eau

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes

aquatiques.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (D-LIMONENE), 3, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (D-LIMONENE), 3, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (D-LIMONENE), 3, III

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Ce produit contient un ou plusieurs composants figurant sur la liste

extérieure des substances (LES) du Canada. Tous les autres composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du

Canada.

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Corrosion



rosion

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger:

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

**Prévention:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau

soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	2.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.